

**Candidature pour le Diplôme d'Université
OPTIQUE PHYSIOLOGIQUE ET OPTOMETRIE
PREPARATION AU BTS D'OPTICIEN LUNETIER
(Diplôme habilité à accueillir des boursiers)**

Site d'enseignement : Site de l'Etoile – Saint Jérôme

Date limite de dépôt du dossier le 30 juin 2020

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

Adresse de retour du dossier

Université d'Aix-Marseille

Faculté des Sciences – Service d'Optique

Case EC1 - Avenue Escadrille Normandie Niemen

13397 Marseille cedex 20

Date de rentrée : le lundi 7 Septembre 2020 à 9h

Formation continue

Formation initiale

Mme M Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Adresse :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Vous êtes-vous porté candidat dans une ou plusieurs filières de notre université ? : OUI NON

Si oui, indiquez lesquelles par ordre de préférence, y compris la présente demande :

Dans d'autres établissements ? : OUI NON

Si oui, indiquez lesquelles par ordre de préférence, y compris la présente demande :

Vous relevez de la formation continue si vous remplissez l'une des conditions suivantes au début de la formation :

- Vous avez interrompu vos études
- Vous étiez précédemment inscrit en formation continue
- Vous êtes inscrit au Pôle Emploi
- Votre formation est prise en charge par un tiers (OPCA, Fongecif, CPF, DIF, etc...)
- Vous êtes salarié ou profession libérale

Contactez le Service Formation Continue de l'UFR Sciences pour vos démarches administratives
(<http://sciences.univ-amu.fr/formation-continue>)

PIECES A JOINDRE

- Résultats du baccalauréat, bulletins de notes de Première et Terminale, relevé de notes du dernier diplôme obtenu.
- Résultats obtenus aux différents concours présentés.
- Eventuellement photocopie des diplômes obtenus (DUT, BTS, etc..). Les diplômes étrangers doivent être obligatoirement traduits et authentifiés par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine ou par tout traducteur assermenté.
- Une lettre de motivation manuscrite
- 1 photographie d'identité à coller sur le dossier

INFORMATIONS

Droits d'inscription au diplôme

(Information donnée à titre indicatif - le montant à payer sera celui exigé au moment de l'inscription administrative)

Les Diplômes d'Université sont des filières professionnalisées qui ne fonctionnent que par l'autofinancement généré par les droits acquittés obligatoirement par les étudiants à l'inscription.

Ces droits sont fixés chaque année par le Conseil d'Administration de l'Université. A titre indicatif, ils s'élevaient pour l'année 2019/2020 à 3000€, montant auquel s'ajoutent les droits de BU, FSDIE, Médecine préventive, Sport (facultatif) et en fonction de la situation de l'étudiant la Sécurité Sociale.

Ces droits sont exigés pour la première et la deuxième année.

IMPORTANT

Le dossier est examiné par une équipe pédagogique qui fait une proposition d'admission ou de refus.

L'autorisation d'inscription est prononcée par le président de la Commission pédagogique sur la base de la proposition de l'équipe pédagogique.

La proposition de l'équipe ainsi que la décision du président de la Commission pédagogique sont valables uniquement pour l'année universitaire considérée, pour la formation demandée dans l'établissement auprès duquel vous déposez votre candidature.

CURSUS ANTERIEUR

Baccalauréat		
Série :	Année d'obtention :	Etablissement.....
Département :	Pays :	

Année	Etablissement	Cursus suivi	Validé
...../.....			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
...../.....			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
...../.....			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
...../.....			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Nom : Prénom :

Je déclare sur l'honneur que les renseignements et documents qui précèdent sont exacts et avoir pris connaissance des informations relatives au montant des droits exposées en page 2 du présent dossier.

A..... Le...../...../..... Signature du/de la candidat(e)

